



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ski

Question au Gouvernement n° 698

Texte de la question

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland, pour le groupe de l'UMP.

M. Vincent Rolland. Monsieur le ministre des sports, en quelques mois, la Fédération française de ski a changé trois fois de président. Un administrateur a été désigné pour tenter de redresser une situation financière très difficile. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. François Hollande. Oui, ça a dérapé !

M. le président. Ce n'est pas parce qu'on est sur une pente dangereuse qu'il faut interrompre l'orateur ! *(Sourires.)*

M. Vincent Rolland. Beaucoup de sportifs de haut niveau, qui ont rapporté de nombreux titres mondiaux et olympiques à notre pays, sont préoccupés par cette situation, qui peut remettre en cause les moyens que la fédération consacrait à la filière. Certains entraîneurs des équipes de France de ski pourraient quitter leurs fonctions en raison de ce manque de moyens.

La situation de cette fédération n'est malheureusement pas unique. Mais elle est révélatrice des difficultés que rencontre le mouvement sportif, faute de dispositions lui permettant de moderniser et de simplifier son fonctionnement.

Monsieur le ministre, comment entendez-vous répondre à ce besoin exprimé de manière très claire, à l'occasion des états généraux du sport, réunis l'automne dernier à votre initiative ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des sports.

M. Jean-François Lamour, ministre des sports. Monsieur Vincent Rolland, je partage votre inquiétude ; la situation de cette fédération, que j'ai découverte en prenant mes fonctions, est vraiment préoccupante. Stratégie marketing mal préparée, chute vertigineuse du nombre des licences et attermolement sur l'élection de son président l'ont conduite dans l'impasse.

L'aide exceptionnelle de 700 000 euros que j'avais débloquée n'ayant malheureusement pas suffi, j'ai demandé au tribunal de grande instance d'Annecy d'étudier la possibilité d'une procédure de redressement. Un administrateur judiciaire a été nommé. Le ministère et la direction des sports sont aux côtés de cet administrateur pour préparer les équipes de France qui nous représenteront aux Jeux de Turin, et celles qui prendront la relève.

Se pose plus généralement le problème des statuts des fédérations sportives. J'ai déposé ce matin au conseil des ministres un projet de loi destiné à faire évoluer ceux-ci. Bien sûr, le rôle des clubs sportifs dans la gestion des fédérations sportives restera central. Mais, pour la première fois, nous permettrons

aux organismes et aux structures économiques qui contribuent au développement de ces fédérations et de ces sports de participer à leur vie. C'est ainsi que les écoles de ski français, les syndicats de remontée mécanique et les stations de montagne pourront participer, de façon strictement encadrées, au développement de la pratique sportive et du ski dans notre pays.

Voilà comment je conçois l'organisation du sport dans notre pays. Dans quelques semaines, je vous présenterai un projet de loi qui rappellera le rôle central des fédérations tout en leur permettant de s'adapter à l'évolution de leur environnement économique et social. *(Applaudissement sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*
(M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire quitte l'hémicycle.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. M. Delevoye s'enfuit !

M. le président. S'il vous plaît...

M. Christian Bataille. M. Delevoye est un lâche ! *(Huées et sifflets sur les bancs du groupe socialiste. - Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Monsieur Bataille, il y a des choses qui ne se disent pas. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 698

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 juin 2003